



SYNDICAT SERVICES CFTD GARD LOZERE

Conseil syndical du 5 octobre 2009

Notre Conseil Syndical s'est tenu le 5/10/09 à la « Maison pour tous » de Saint Christol les Alès, grâce aux bons soins de Sébastien à qui l'on doit l'organisation logistique de notre réunion...Nous le remercions encore de cette prestation irréprochable !

Nous avons eu une pensée pour nos deux amis membres du bureau qui n'ont pas pu se joindre à nous : Corinne Duffay, notre trésorière, car elle travaille en CDD et ne dispose pas de temps syndical, et Philippe Buttera, secrétaire adjoint, pour de graves raisons familiales.

Avant de faire le résumé des interventions de nos 18 sections présentes, il convient de préciser que nous avons procédé en fin de matinée à l'élection complémentaire de trois nouveaux membres au bureau du syndicat :

Nathalie CHUDEAU, branche Commerce, entreprise CARREFOUR

France COUVAL, branche Propreté, entreprise ONET

Fabrice FOURES, branche Assurances, entreprise APRIL SANTE

Nous disposons ainsi d'un bureau composé à nouveau de 17 membres élus.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres élus, et leur précisons que notre prochain bureau se tiendra le 8 décembre prochain.

Les sections présentes étaient donc au nombre de 18, et des branches Commerce, Propreté, Assurances et HTR ; nous avons 4 invités, soit au total 31 personnes.

L'actualité de ces sections lors du tour de table a permis de mettre en exergue 3 grands sujets :

1. Difficultés importantes dans les relations sociales avec la Direction > peu ou pas de dialogue possible. Les secteurs de la propreté paraissant les plus touchés...
2. Accroissement des objectifs personnels des salariés, au mépris des conditions de travail dans la plupart des cas (l'importance de l'action du

CHSCT est mise en avant, et il faudra se donner les moyens de réactiver cette instance dans pas mal d'entreprises)

3. Malgré tout, la CFDT progresse partout où des élections ont eu lieu dans l'année écoulée, notamment de façon remarquable dans la branche commerce (Carrefour Beaucaire gagne les élections à 68 %...)

~

Nous avons aussi évoqué la situation de certaines sections absentes :

LCM Nîmes > des Nao musclées > grève 8 juin

Flunch Bagnols sur Cèze > gros soucis de harcèlement > réunion prévue le 13/10 pour rencontrer les salariées concernées

Office Dépôt > départ de la quasi-totalité de la section (23 personnes) qui a choisit de suivre sa DS partante. Il nous reste une seule adhérente dans cette entreprise.

ABC Photo > Elections positives

UES CDT SElo > signature d'un accord d'intéressement et élections positives

Leader Price Bagnols sur Cèze > élections

Et la création de beaucoup de nouvelles sections : Fnac, Champion, CFDP, April Santé, MacDo...

MFR : désignations DS (LCM Logidis, Géant Casino, ABC Photo, ONET, FNAC + nouvelles sections...)

~

Dans l'actualité sociale, nos points d'orgue sur l'année écoulée sont :

Travail Dominical : début novembre 2008, notre Bureau Fédéral dénonce la volonté de déréglementation sociale du gouvernement et réfute les arguments avancés...ainsi que la méthode employée, au mépris des règles régissant le dialogue social. Mais Juillet 2009 : adoption de la loi d'élargissement des dérogations au travail dominical, là encore au mépris des dispositions relatives au dialogue social...

La loi sur la Représentativité (aout 2008) : le seuil d'audience nécessaire pour affirmer notre représentativité devient prépondérant... cette nouvelle donne législative interroge notre syndicalisme et nous oblige à une nouvelle dynamique au sein de nos entreprises, en renforçant le lien avec les salariés... nos sections, bien conscientes de l'enjeu ont participé en nombre, et participeront aux prochaines sessions de formation sur ce thème.

HCR 13 mars 2009: baisse de la TVA, mais quelles contreparties pour les salariés ?

Forfait Pause dans le Commerce : plusieurs dizaines de dossiers CNASS, devant les Prud'homme ou au pénal sont gérés en direct par nos militants (Carrefour, Champion, etc...)

ENFIN, VATEL et la procédure judiciaire au pénal pour diffamation contre le secrétaire du syndicat : nous espérons que le jugement qui sera rendu le 6 octobre débouterà le directeur de Vatel de l'ensemble de ses demandes.

~

Natalie a continué par rappeler la « Charte des militants titulaires d'un mandat du syndicat services CFDT Gard Lozère ».

Cette Charte formalise les relations entre le délégué syndical et le syndicat. Elle reprend tous les droits et obligations des deux parties qui sont contractualisés par les signatures du syndicat et du délégué syndical.

Les délégués présents en ont eut un exemplaire, à rendre signé à la fin du conseil et le syndicat, par l'intermédiaire de Marie-France, en fera parvenir un exemplaire à chaque délégué syndical qui devra le ramener en personne au local signé.

~

Marie-France nous a fait un point sur l'évolution des adhérents.

En décembre 2008 nous avons fini avec 526 adhérents et à aujourd'hui nous en sommes à 620. Nous pouvons constater un fort développement dans les branches Commerce, Propreté et HTR avec en particulier la section SODEXO qui a le plus fort développement du syndicat.

~

Notre matinée s'est poursuivie par l'intervention de l'un de nos invités, Arnaud Missakian, du cabinet Fiducac, qui est venu nous présenter son cabinet d'expertise comptable, spécialisé dans les comptes des activités sociales des comités d'entreprises, et son offre globale d'accompagnement, de conseil et de formation. Nous tenons sa plaquette à disposition au local du syndicat.

~

Gilles Rousselet, secrétaire général de l'URI (Union Régionale Interprofessionnelle) est intervenu sur l'actualité sociale de notre région, et sur les revendications de notre organisation sur le Languedoc Roussillon : la ligne grande vitesse qui ne doit pas traverser notre région en ne s'arrêtant qu'à Montpellier, les besoins en logements sociaux...etc, arguant du principe que la CFDT doit pouvoir peser sur des projets de société importants... Il a réaffirmé l'importance du lien entre les différentes structures de la CFDT (de la section

jusqu'à la confédération) et a rappelé le souhait, voir le besoin, qu'ont nos responsables régionaux et fédéraux de rencontrer des équipes d'entreprise de façon régulière. L'intérêt de pouvoir échanger avec nous, de nous écouter sur nos réalités vécues dans les entreprises, comme nous l'avons fait durant la matinée.

~

En début d'après-midi, Michel Cavaud est intervenu pour nous parler de la formation syndicale et du site de l'URI dont il est également responsable.

Concernant la formation il a demandé à ce que les sections s'inscrivent en collectif pour les formations « Action Représentativité » et « Préparer et gagner les élections ».

Concernant le site de l'URI, il souhaiterait des remontés sur les articles qui y paraissent et aussi des remontés sur les résultats des élections.

~

Enfin, Jean Luc Jeannin et Robert Boudon sont intervenus tour à tour sur le sujet des risques psychosociaux et sur l'importance du CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail). Les questions ont été nombreuses, et les échanges fructueux.

La notion de risques psychosociaux prend en compte toutes les situations de mal-être et de souffrance au travail dont le stress n'est pas la seule forme possible. Ce terme précise que la santé psychique ne peut se construire sans prendre en compte la dimension sociale du travail et des relations qui s'y nouent.

Les risques psychosociaux recouvrent tous les risques professionnels portant atteinte à la santé mentale des salariés voire à leur intégrité physique.

Ils nécessitent une évaluation dans le cadre des risques professionnels.

La France est le 3e pays au monde où les problématiques de santé mentale (dont la dépression fait partie) sont les plus nombreuses. La souffrance psychique liée au travail est la 2e cause de pathologie professionnelle après les troubles musculo-squelettiques (TMS). L'impact économique du stress chronique a été estimé entre 0,07 à 3,3% du PIB en Europe suivant les études, selon qu'elles prennent en compte un ou plusieurs facteurs de stress, le coût pour l'individu, l'entreprise ou la société.

L'importance du collectif syndical, par un véritable engagement des sections sur ces questions, et la réactivation des prérogatives du CHSCT pourra permettre de trouver des solutions adaptées à chaque situation et d'élaborer des démarches préventives efficaces. La formation s'avère être l'un des outils essentiel à l'atteinte de ces objectifs.

~

Notre conseil s'est terminé à 17H.